



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

31 décembre 2022



FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 15 mars 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé
(le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 15 mars 2023

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Au 31 décembre	2022	2021
Actif		
Actif courant		
Placements	1 224 704 652 \$	851 583 352 \$
Trésorerie	22 300 507	11 247 485
Dividendes à recevoir	1 626 828	1 299 085
Souscriptions à recevoir	411 230	443 335
Montant à recevoir sur la vente de placements	408 667	-
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	16 837 120	13 439 135
	1 266 289 004	878 012 392
Passif		
Passif courant		
Montants à payer pour l'achat de titres	406 839	444 494
Rachats à payer	412 460	-
Distributions à payer (note 4)	8 833 653	5 702 815
Montant à payer pour les options vendues	6 138 060	6 228 456
	15 791 012	12 375 765
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 250 497 992 \$	865 636 627 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 159 041 229 \$	794 105 390 \$
Série B	14 399 934	9 691 668
Série U (CAD)	77 056 829	61 839 569
Série U (USD)	56 910 509	48 886 967
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série A	140 924 053	89 949 053
Série B	1 625 000	1 100 000
Série U	6 625 000	5 350 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,22 \$	8,83 \$
Série B	8,86	8,81
Série U (CAD)	11,63	11,56
Série U (USD)	8,59	9,14

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	18 554 117 \$	12 483 272 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	59 878 116	40 354 276
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	41 867 866	108 995 007
Gain (perte) net sur les placements	120 300 099	161 832 555
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	2 931 279	(3 757 917)
Gain (perte) de change net réalisé	(74 547 118)	(10 475 472)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	1 571 637	(426 544)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	3 559 108	9 076 053
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(66 485 094)	(5 583 880)
Autres revenus	72 198	-
Revenu total (montant net)	53 887 203 \$	156 248 675 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	9 938 469 \$	6 289 840 \$
Retenues d'impôts	2 811 477	1 655 391
Coûts de l'information aux porteurs de parts	501 165	387 061
Honoraires d'audit	35 548	29 381
Honoraires des agents des transferts	13 401	13 399
Droits de garde et frais bancaires	241 968	185 510
Frais du comité d'examen indépendant	30 292	30 006
Droits de dépôt	41 703	41 151
Frais juridiques	7 101	5 989
Coûts de transactions (note 9)	847 188	540 782
Total des charges	14 468 312 \$	9 178 510 \$
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(379 551)	(368 659)
Total des charges (net)	14 088 761	8 809 851
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 798 442 \$	147 438 824 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	31 743 802 \$	135 483 038 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série B	1 445 913	1 337 969
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	6 608 727	10 617 817
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	0,27 \$	1,82 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série B (note 4)	0,95	2,10
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série U (note 4)	1,09	2,36

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	865 636 627 \$	499 175 783 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 798 442 \$	147 438 824 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	523 589 261	288 583 159
Rachat de parts rachetables	(87 165 561)	(12 293 360)
Opérations sur parts rachetables, montant net	436 423 700 \$	276 289 799 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(5 305 229)	(4 114 246)
Gains en capital	-	(40 925 984)
Remboursement de capital	(86 055 548)	(12 227 549)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(91 360 777) \$	(57 267 779) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 250 497 992 \$	865 636 627 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	794 105 390 \$	459 115 282 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 743 802 \$	135 483 038 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	491 142 800	262 636 555
Rachat de parts rachetables	(73 246 575)	(10 313 263)
Opérations sur parts rachetables, montant net	417 896 225 \$	252 323 292 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(4 900 872)	(3 775 326)
Gains en capital	-	(38 920 370)
Remboursement de capital	(79 803 316)	(10 120 526)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(84 704 188) \$	(52 816 222) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 159 041 229 \$	794 105 390 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE B		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	9 691 668 \$	1 560 493 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 445 913 \$	1 337 969 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 129 783	7 686 414
Rachat de parts rachetables	(2 793 253)	(429 723)
Opérations sur parts rachetables, montant net	4 336 530 \$	7 256 691 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(65 013)	(21 747)
Gains en capital	-	(140 058)
Remboursement de capital	(1 009 164)	(301 680)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 074 177) \$	(463 485) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	14 399 934 \$	9 691 668 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	61 839 569 \$	38 500 008 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 608 727 \$	10 617 817 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	25 316 678	18 260 190
Rachat de parts rachetables	(11 125 733)	(1 550 374)
Opérations sur parts rachetables, montant net	14 190 945 \$	16 709 816 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(339 344)	(317 173)
Gains en capital	-	(1 865 556)
Remboursement de capital	(5 243 068)	(1 805 343)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5 582 412) \$	(3 988 072) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	77 056 829 \$	61 839 569 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 798 442 \$	147 438 824 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	108 976	(166 246)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(59 878 116)	(40 354 276)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(2 931 279)	3 757 917
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(41 867 866)	(108 995 007)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(1 571 637)	426 544
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(3 559 108)	(9 076 053)
Produit de la vente de placements*	493 711 647	247 762 202
Achat de placements*	(323 075 278)	(188 646 039)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(166 620)	(415 152)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	100 569 161 \$	51 732 714 \$
Activités de financement		
Produit net de l'émission de parts rachetables*	(1 622 874)	6 992 068
Rachat net de parts rachetables*	445 650	86 043
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(88 229 939)	(55 296 779)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(89 407 163) \$	(48 218 668) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	11 161 998	3 514 046
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(108 976)	166 246
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 247 485	7 567 193
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22 300 507 \$	11 247 485 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	15 414 897 \$	10 583 880 \$

* Ne tiennent pas compte des opérations applicables non réglées en trésorerie (opérations en nature)

** Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Soins de santé				
435 104	Abbott Laboratories	60 450 537	64 680 672	5,2
287 915	AbbVie Inc.	45 789 968	63 001 543	5,0
161 205	Amgen Inc.	47 668 496	57 326 845	4,6
692 573	AstraZeneca PLC, CAAE	50 736 303	63 579 032	5,1
1 021 856	Boston Scientific Corporation	51 662 621	64 018 849	5,1
575 357	Bristol-Myers Squibb Company	48 280 575	56 051 452	4,5
174 991	Danaher Corporation	60 408 042	62 888 035	5,0
81 414	Elevance Health, Inc.	39 905 037	56 547 020	4,5
121 629	Eli Lilly and Company	36 878 763	60 248 604	4,8
180 187	Intuitive Surgical, Inc.	51 234 903	64 738 288	5,2
250 900	Johnson & Johnson	50 877 596	60 011 291	4,8
507 408	Medtronic PLC	65 560 113	53 396 005	4,3
421 346	Merck & Co., Inc.	43 532 811	63 297 251	5,1
517 301	Novartis AG, CAAE	58 252 821	63 542 606	5,1
902 162	Pfizer Inc.	51 277 988	62 591 061	5,0
59 483	Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	46 719 793	58 108 792	4,6
194 771	Stryker Corporation	55 239 166	64 476 887	5,1
86 788	Thermo Fisher Scientific Inc.	58 616 289	64 712 106	5,2
79 651	UnitedHealth Group Incorporated	41 447 558	57 178 563	4,6
324 095	Zoetis Inc., cat. A	67 465 208	64 309 750	5,1
Total des actions		1 032 004 588	1 224 704 652	97,9
OPTIONS				
Soins de santé				
(109 100)	Abbott Laboratories – janv. 2023 à 110 USD	(212 150)	(339 759)	-
(74 700)	AbbVie Inc. – janv. 2023 à 165 USD	(282 117)	(159 807)	-
(39 800)	Amgen Inc. – janv. 2023 à 270 USD	(310 662)	(140 651)	-
(179 000)	AstraZeneca PLC – janv. 2023 à 70 USD	(252 697)	(121 183)	-
(307 200)	Boston Scientific Corporation – janv. 2023 à 46 USD	(526 186)	(478 341)	(0,1)
(142 000)	Bristol-Myers Squibb Company – janv. 2023 à 75 USD	(241 143)	(49 990)	-
(43 200)	Danaher Corporation – janv. 2023 à 270 USD	(361 456)	(289 539)	-
(20 100)	Elevance Health, Inc. – janv. 2023 à 500 USD	(385 349)	(570 163)	(0,1)
(30 000)	Eli Lilly and Company – janv. 2023 à 360 USD	(491 871)	(523 186)	(0,1)
(44 500)	Intuitive Surgical, Inc. – janv. 2023 à 265 USD	(716 123)	(463 948)	(0,1)
(37 100)	Johnson & Johnson – janv. 2023 à 180 USD	(85 352)	(77 360)	-
(125 300)	Medtronic PLC – janv. 2023 à 77,5 USD	(255 663)	(288 416)	-
(108 200)	Merck & Co., Inc. – janv. 2023 à 110 USD	(351 161)	(410 208)	-
(134 900)	Novartis AG – janv. 2023 à 92,5 USD	(213 846)	(144 297)	-
(230 400)	Pfizer Inc. – janv. 2023 à 52,5 USD	(444 837)	(193 416)	-
(14 600)	Regeneron Pharmaceuticals, Inc. – janv. 2023 à 730 USD	(502 268)	(341 993)	-
(48 900)	Stryker Corporation – janv. 2023 à 240 USD	(529 033)	(529 685)	(0,1)
(21 400)	Thermo Fisher Scientific Inc. – janv. 2023 à 550 USD	(344 034)	(390 301)	-
(15 700)	UnitedHealth Group Incorporated – janv. 2023 à 520 USD	(349 368)	(405 386)	-
(81 400)	Zoetis Inc. – janv. 2023 à 150 USD	(348 642)	(220 431)	-

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
	Total des options	(7 203 958)	(6 138 060)	(0,5)
	Total des placements	1 024 800 630	1 218 566 592	97,4
	Contrats de change à terme (note 6)		16 837 120	1,4
	Autres actifs, moins les passifs		15 094 280	1,2
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 250 497 992	100,0

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 18 décembre 2014. Le 18 décembre 2014, le Fonds a effectué un premier appel public à l'épargne de 9 500 000 parts, à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 95 000 000 \$. Le 13 janvier 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 259 149 parts supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 2 591 490 \$. Le 13 mars 2015, le Fonds a effectué un placement secondaire de 3 000 000 parts, à un prix de 10,10 \$ par part, pour un produit brut de 30 300 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 450 000 parts a été exercée à un prix de 10,10 \$ par part, pour un produit brut de 4 545 000 \$. Le 7 mai 2015, le Fonds a effectué un placement secondaire de 2 360 000 parts, à un prix de 10,20 \$ par part, pour un produit brut de 24 072 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 145 000 parts a été exercée à un prix de 10,20 \$ par part, pour un produit brut de 1 479 000 \$. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à fournir aux porteurs de parts une possibilité de plus-value du capital, des distributions mensuelles en trésorerie et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des leaders du secteur des soins de santé¹. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré composé d'actions de 20 leaders du secteur des soins de santé envisageables pour un placement¹ ayant une capitalisation boursière d'au moins 5 milliards de dollars américains au moment de l'investissement et dont les actions font l'objet d'options cotées sur une bourse d'options reconnue.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (FNB). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Healthcare Leaders Income ETF. Les parts se négocient depuis comme des parts de FNB sous le symbole HHL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HHL.UN comme parts de fonds à capital fixe. Le 3 février 2017, le Fonds a lancé une série U en dollars américains, et ces parts se négocient depuis sous le symbole HHL.U.

Le 14 juin 2018, le fonds Healthcare Leaders Income ETF est devenu le FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

Le 10 mars 2020, le Fonds a commencé à offrir des parts de série B. Le prix initial par part était de 8,00 \$, et 125 000 parts ont été émises. Les parts se négocient depuis sous le symbole HHL.B. Les parts de série B ne sont pas couvertes et sont conçues pour les investisseurs souhaitant maintenir une exposition aux fluctuations de change entre les devises dans lesquelles des titres détenus par le Fonds sont libellés et le dollar canadien.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

¹ Voir le prospectus daté du 6 juin 2022 du Fonds.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains (pertes) réalisés et latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou partiellement réglés.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A, B et U se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles HHL, HHL.B et HHL.U. Au 31 décembre 2022, les cours de clôture des parts des séries A, B et U s'établissaient respectivement à 8,22 \$, à 8,85 \$ et à 8,58 USD (8,84 \$ pour la série A, 8,84 \$ pour la série B et 9,21 USD pour la série U au 31 décembre 2021).

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Série A	Série B	Série U
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	59 124 053	200 000	3 775 000
Parts rachetables émises	32 025 000	950 000	1 725 000
Parts rachetables rachetées	(1 200 000)	(50 000)	(150 000)
Total en circulation au 31 décembre 2021	89 949 053	1 100 000	5 350 000
Parts rachetables émises	60 050 000	850 000	2 275 000
Parts rachetables rachetées	(9 075 000)	(325 000)	(1 000 000)
Total en circulation au 31 décembre 2022	140 924 053	1 625 000	6 625 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 119 021 998 parts pour la série A (74 434 806 parts en 2021), à 1 514 521 parts pour la série B (636 781 parts en 2021) et à 6 042 671 parts pour la série U (4 490 890 parts en 2021).

Au 31 décembre 2022, des FNB gérés par le gestionnaire détenaient 4,7 % de la valeur liquidative du Fonds.

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant total des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 91 360 777 \$, dont 84 704 188 \$ pour la série A (52 816 222 \$ en 2021), 1 074 177 \$ pour la série B (463 485 \$ en 2021) et 5 582 412 \$ pour la série U (3 988 072 \$ en 2021).

Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice sous la forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts détenues.

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A, B ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, consentir au Fonds ou à certains porteurs de parts un rabais sur les frais de gestion qu'il serait autrement en droit d'exiger, à condition que le Fonds verse périodiquement à ces porteurs de parts le montant des frais de gestion réduits à titre de distributions des frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, y compris l'activité dans le compte. Toute conséquence fiscale découlant de la distribution des frais de gestion incombera généralement au porteur de parts qui reçoit la distribution.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 350 352 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (309 788 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 ou 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 379 551 \$ des charges du Fonds (368 659 \$ en 2021). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2022					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	12 janvier 2023	31 819 768 CAD	23 710 000 USD	(282 153) \$	0,7451
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	12 janvier 2023	287 056 903 CAD	208 623 000 USD	4 593 844 \$	0,7268
La Banque Toronto-Dominion, notation AA-	12 janvier 2023	287 382 981 CAD	208 623 000 USD	4 919 921 \$	0,7259
Banque de Montréal, notation A+	12 janvier 2023	287 545 081 CAD	208 623 000 USD	5 082 022 \$	0,7255
Banque Nationale du Canada, notation A	14 février 2023	128 798 967 CAD	94 211 000 USD	1 270 646 \$	0,7315
Banque Royale du Canada, notation AA-	14 février 2023	128 781 161 CAD	94 211 000 USD	1 252 840 \$	0,7316
Total				16 837 120 \$	

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Au 31 décembre 2021					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada, notation A	19 janvier 2022	99 221 169 CAD	78 297 000 USD	178 074 \$	0,7891
Banque Royale du Canada, notation AA-	19 janvier 2022	99 271 044 CAD	78 297 000 USD	227 949 \$	0,7887
Banque de Montréal, notation A+	11 février 2022	188 587 743 CAD	145 802 000 USD	4 146 791 \$	0,7731
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	11 février 2022	188 782 972 CAD	145 802 000 USD	4 342 020 \$	0,7723
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	11 février 2022	32 653 183 CAD	25 510 000 USD	382 784 \$	0,7812
La Banque Toronto-Dominion, notation AA-	11 février 2022	188 602 469 CAD	145 802 000 USD	4 161 517 \$	0,7731
Total				13 439 135 \$	

Compensation des contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2021, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait à ces critères. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 31 décembre 2022 et qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2021. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2022			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	17 119 273 \$	(282 153) \$	16 837 120 \$
Passifs dérivés	(282 153) \$	282 153 \$	-

31 décembre 2021			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	13 439 135 \$	-	13 439 135 \$
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2022, 97,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,4 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 60 928 330 \$ (42 579 168 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	1 231 528 079 \$	1 134 547 741 \$	96 980 338 \$	7,8

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2021				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	852 881 986 \$	783 679 443 \$	69 202 543 \$	8,0

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 218 566 592 \$ (845 354 897 \$ au 31 décembre 2021) et à 12 961 487 \$ (7 527 089 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 4 849 017 \$ (3 460 127 \$ au 31 décembre 2021), ou 0,4 % (0,4 % au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat reçus (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 097 583 014	-	-	1 097 583 014
CAAE	127 121 638	-	-	127 121 638
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	16 837 120	-	16 837 120
Total des actifs financiers	1 224 704 652	16 837 120	-	1 241 541 772
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(6 138 060)	-	-	(6 138 060)
Total des passifs financiers	(6 138 060)	-	-	(6 138 060)

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	770 091 230	-	-	770 091 230
CAAE	81 492 122	-	-	81 492 122
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	13 439 135	-	13 439 135
Total des actifs financiers	851 583 352	13 439 135	-	865 022 487
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(6 228 456)	-	-	(6 228 456)
Total des passifs financiers	(6 228 456)	-	-	(6 228 456)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	87,7	89,0
Royaume-Uni	5,1	4,4
Suisse	5,1	5,0
Contrats de change à terme	1,4	1,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,2	0,7
Options	(0,5)	(0,7)
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Soins de santé	97,9	98,4
Contrats de change à terme	1,4	1,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,2	0,7
Options	(0,5)	(0,7)
Total	100,0	100,0

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 12 436 917 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital pouvant être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.